

Il y aurait aussi une autre possibilité, je crois: adopter la méthode des États-Unis, où l'on peut bénéficier de sa retraite dès 62 ans; on ne touche alors que des prestations réduites, bien sûr.

Ce qui nous a inquiété, c'est la répercussion de l'automatisation sur la main-d'œuvre; nous avons eu beaucoup de difficulté à en parler dans le mémoire, car il y a tant d'impondérables.

Chose évidente, il y a des milliers de gens que l'on considère comme trop vieux sur le marché du travail et qui ont la plus grande peine à conserver un emploi jusqu'à 65 ans, pendant que nous effectuons des considérations théoriques sur ce phénomène. La loi est trop optimiste lorsqu'elle considère que l'âge normal de la retraite c'est 65 ans. Si on le fixe à 60 ans, il en découlera des problèmes d'actuariat, etc., j'en suis conscient; néanmoins, il va falloir faire face à ces difficultés.

M. FRANCIS: Un groupe de témoins qui a comparu ici a critiqué la limite de \$5,000 établie tant pour les cotisations que pour les prestations liées aux salaires. Le professeur Clark, qui a comparu hier soir et ce matin, propose un montant de \$4,500. On allègue en général que cela favorise les riches: j'emploie un terme énergique, mais on a supposé que cela avait un caractère de combat. Croyez-vous que ce chiffre de \$5,000 est raisonnable, qu'il est trop élevé ou insuffisant?

M. ANDRAS: Ce n'est pas excessif, à mon sens. Il y a quelques jours, alors que je me préparais à comparaître, j'ai demandé à notre service de la recherche de me donner certains chiffres composés tout à fait simples. J'ai demandé à notre spécialiste de recherches de me communiquer certaines moyennes de gains annuels: la dernière année pour laquelle nous possédons des chiffres complets, c'est 1963; quant au dernier mois dont nous possédons la moyenne des salaires, c'est septembre 1964.

En 1963, le revenu annuel des salariés payés à l'heure a été en moyenne de \$4,900, en chiffres ronds. Dans l'industrie manufacturière: \$4,100; dans le bâtiment, \$4,500; dans l'électricité et les transports routiers, \$4,600; dans les services, chose qu'il m'est pénible de mentionner, \$2,200: ce groupe est fort mal payé, c'est scandaleux. Ces chiffres valent pour 1963.

L'hon. M. SMITH (*Queens-Shelburne*): J'avais le chiffre de \$94.49 par semaine comme moyenne pour les hommes dans l'industrie manufacturière, en octobre 1963.

M. ANDRAS: Les derniers chiffres dont nous disposons, concernent septembre 1964: si nous extrapolons, cela donne une moyenne de \$5,000 par année pour le secteur minier; \$4,400 pour l'industrie manufacturière, un peu plus de \$4,500 pour le bâtiment, \$4,500 pour l'électricité et les transports routiers et \$2,300 pour les services.

L'hon. M. SMITH (*Queens-Shelburne*): Cela vaut-il pour les deux sexes?

M. ANDRAS: Oui.

L'hon. M. SMITH (*Queens-Shelburne*): Il s'agit sans doute d'une moyenne annuelle?

M. ANDRAS: En effet. Ce groupe comprenait 750,000 personnes, payées au mois ou à la semaine: la moyenne a été de \$4,400 en 1963, chiffre qui se rapprochait de \$4,600 en septembre 1964. Au début de 1966, cela sera une extrapolation raisonnable relative à la moyenne des salaires, me semble-t-il. Nous ne contestons pas ce chiffre de \$5,000, autrement nous l'aurions dit.

M. FRANCIS: Mais cela vous semble-t-il suffisant pour nos besoins?

M. ANDRAS: Dans ce pays nous avons le culte des chiffres ronds, des chiffres qui contiennent des zéros. Le chiffre de \$5,000 a paru raisonnable, à la lumière des statistiques sur les salaires que nous ont communiqués les services du gouvernement et autres sources.